

## Commune de Bulle

### Séance du conseil municipal du mercredi 26 juin 2019 sur convocation du 22 juin 2019

7 membres du CM présents – Maxime Pontarlier, Jean-Claude Barçon, Dominique Perny, Cédric Chambelland excusés  
Secrétaire : Michel Gresset

#### ➤ **Approbation du CR du CM du 15 mai 2019**

#### ➤ **Débat sur le PADD du PLUi**

Débat sur les 3 axes et les 15 orientations du PADD version 3 (document de travail en date du 13.06.2019). Ce document a été modifié suite à la réunion avec les PPAs, en intégrant leurs principales remarques. Il liste uniquement les 3 axes et les 15 orientations sur lesquels les conseils municipaux doivent débattre (seules ces titres et leurs formulations sont à débattre, le texte explicatif sera modifiable jusqu'à l'arrêt du PLUi). **Après débat les membres du CM présents n'émettent aucune remarque particulière sur les différentes orientations. Une question est posée sur la définition précise des constructions nouvelles.**

#### ➤ **Composition du Conseil Communautaire**

La répartition des 27 sièges soumise au vote le 28 mai dernier a été invalidée par le contrôle de légalité suite à de minimes modifications de population qui entraînent une modification de la répartition des sièges pour les communes de Dompierre les Tilleuls (- 1 siège) et Vaux et Chantegrue (+ 1 siège).

La commune de Dompierre les Tilleuls élira un suppléant, comme le prévoit la loi dans ce cas (1 seul siège).

**L'exposé du Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, le CM valide cet accord local.**

La nouvelle répartition est donc la suivante : <b>Nombre de sièges</b>	
BANNANS	2
BONNEVAUX	2
BOUJAILLES	2
BOUVERANS	2
BULLE	2
COURVIERES	2
DOMPIERRE LES TILLEULS	1 et non 2
FRASNE	7
LA RIVIERE	4
VAUX ET CHANTEGRUE	3 et non 2
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>

#### ➤ **Transfert de la compétence eau potable à la CFD au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Suite aux diverses réunions programmées depuis 6 mois, les études techniques du cabinet Artélia et financières du cabinet KPMG, il nous est demandé de valider le choix du transfert de la compétence eau potable à la CFD au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La réunion de présentation par M. Cochet de KPMG en direction des Conseils municipaux des 10 communes de la CFD s'est déroulée le 4 juin dernier à Frasne. Il semble important aujourd'hui de mettre en commun cette compétence du fait de l'importance des ressources en eau pour nos 10 communes. Ce transfert permettra également de mutualiser le personnel syndical et communautaire pour l'eau et l'assainissement.

**L'exposé du Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, le CM valide le transfert de la compétence eau à la CFD au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Subventions DETR accordées pour le nouveau Monument aux Morts (**3 738,66 €** soit 30 %) et pour la réfection des murs du cimetière (**26 807,66 €** soit 30 %). La FFF nous a accordé une subvention de **12 700 €** pour l'éclairage du stade Raymond Pourny.

- **RIFSEEP secrétaire de Mairie (voir tableau en annexe)**

La mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été actée par DCM le 23 mai 2017. La première mise en application date du CM du mercredi 24 janvier 2018 avec l'IFSE à **961 €** et le CIA à **552,58 €**. Il y a lieu de revoir leur calcul suite à l'ancienneté dans le poste et aux formations suivies. Le nouveau montant individuel total est désormais de **1 513,58 €** brut par an (IFSE à 1 054 € et CIA à 737,80 €) pour 35 h soit **821,66 €** brut pour 19 h.

**Cette décision fera l'objet d'un arrêté du Maire avec application au 1<sup>er</sup> juillet 2019. La prime sera versée mensuellement.**

- Nettoyage de l'appartement communal de la Mairie  
La société **Enett est retenue pour un coût de 631,20 € TTC.**
- Suite à une question du Département sur la limite à 80 km/h, le CM émet un avis favorable au retour à l'ancienne limite à 90 km/h sur la RD 471 depuis Censeau dans le Jura jusqu'à Chaffois.

La séance est levée à 22 h.

Le secrétaire